

Cloudy dématérialise le carnet de vol

LE NET PRATIQUE

Le carnet de vol en ligne pour les pilotes privés est arrivé. Fini le romantisme du papier. Place au numérique et à ses fonctionnalités accrues. Une page se tourne...

Le carnet de vol papier a-t-il fait son temps ? Depuis longtemps, les pilotes de ligne sont passés aux fichiers informatiques. Il est logique que les privés y viennent, à leur tour, un jour. La mutation est inscrite dans l'évolution vers le tout numérique. Elle pourrait connaître une accélération avec l'arrivée de Cloudy, le carnet de vol en ligne déclinable pour toutes les activités aériennes, de l'avion au parachutisme en passant par l'ULM, le ballon, l'hélicoptère ou le vol à voile.

Ces carnets de vol en ligne permettent aux pratiquants de renseigner leurs vols selon les demandes réglementaires mais également d'y ajouter des informations facultatives à but statistique. Ils sont entièrement disponibles en ligne, ce qui signifie qu'à tout moment, le pilote a accès à ses données de manière sécurisée. Outre la consultation, il est aussi possible de remplir son carnet depuis son téléphone portable. Une application iPhone est disponible sur iTunes (l'application Android est annoncée pour l'été 2011). Et pour ceux qui veulent conserver une trace papier, il existe une option permettant d'obtenir des sorties imprimantes destinées à être collées dans le carnet de vol classique.

Au-delà de la comptabilisation réglementaire et obligatoire de ses vols, le pilote peut consulter l'ensemble de ses totaux d'heures de vol. Il n'a plus besoin de faire des additions. Elles se font toutes seules. Il peut aussi faire des statistiques et recevoir des alertes ou des rappels par SMS ou e-mail lors de l'expiration de ses licences ou qualifications. Le carnet de vol en ligne peut aussi se transformer en journal intime. Les photos souvenirs des vols, les logs de nav ou encore les cartes météo peuvent, en effet, être stockées directement dans le carnet.

Pour passer du papier au numérique, deux solutions se présentent. La première est d'effectuer un report des totaux comme lors de l'ouverture d'un nouveau carnet papier. La seconde est de constituer un fichier Excel que Cloudy se propose ensuite d'importer dans le carnet virtuel. Actuellement seul le carnet de vol avion est disponible. D'ici une semaine, le vol à voile sera proposé. Les huit carnets seront en ligne avant la fin de l'année.

Cloudy propose une version de base gratuite pour tester le service. Si elle se suffit à elle-même et répond aux besoins d'un carnet de vol papier, en revanche elle n'offre évidemment pas toutes les fonctionnalités. La version complète avec toutes les options coûte 36 euros par an. Elle englobe tous les carnets.

Pour l'heure, la DGAC ne reconnaît pas encore le carnet de vol en ligne. Il faut savoir que les compagnies aériennes fonctionnent sous dérogation. Les pilotes privés devront, pour quelques temps encore, coller les sorties imprimantes dans leurs carnets classiques.

Gil Roy



A propos de Gil Roy

Gil Roy a fondé Aerobuzz.fr en 2009. Journaliste professionnel depuis 1981, son expertise dans les domaines de l'aviation générale, du transport aérien et des problématiques du développement durable l'amène à intervenir fréquemment dans diverses publications spécialisées et grand-public (Air & Cosmos, l'Express, Aviasport...). Il est le rédacteur en chef d'Aerobuzz et l'auteur de 7 livres. Gil Roy a reçu le Prix littéraire de l'Aéro-Club de France. Il est titulaire de la Médaille de l'Aéronautique.

[Ses articles](#)